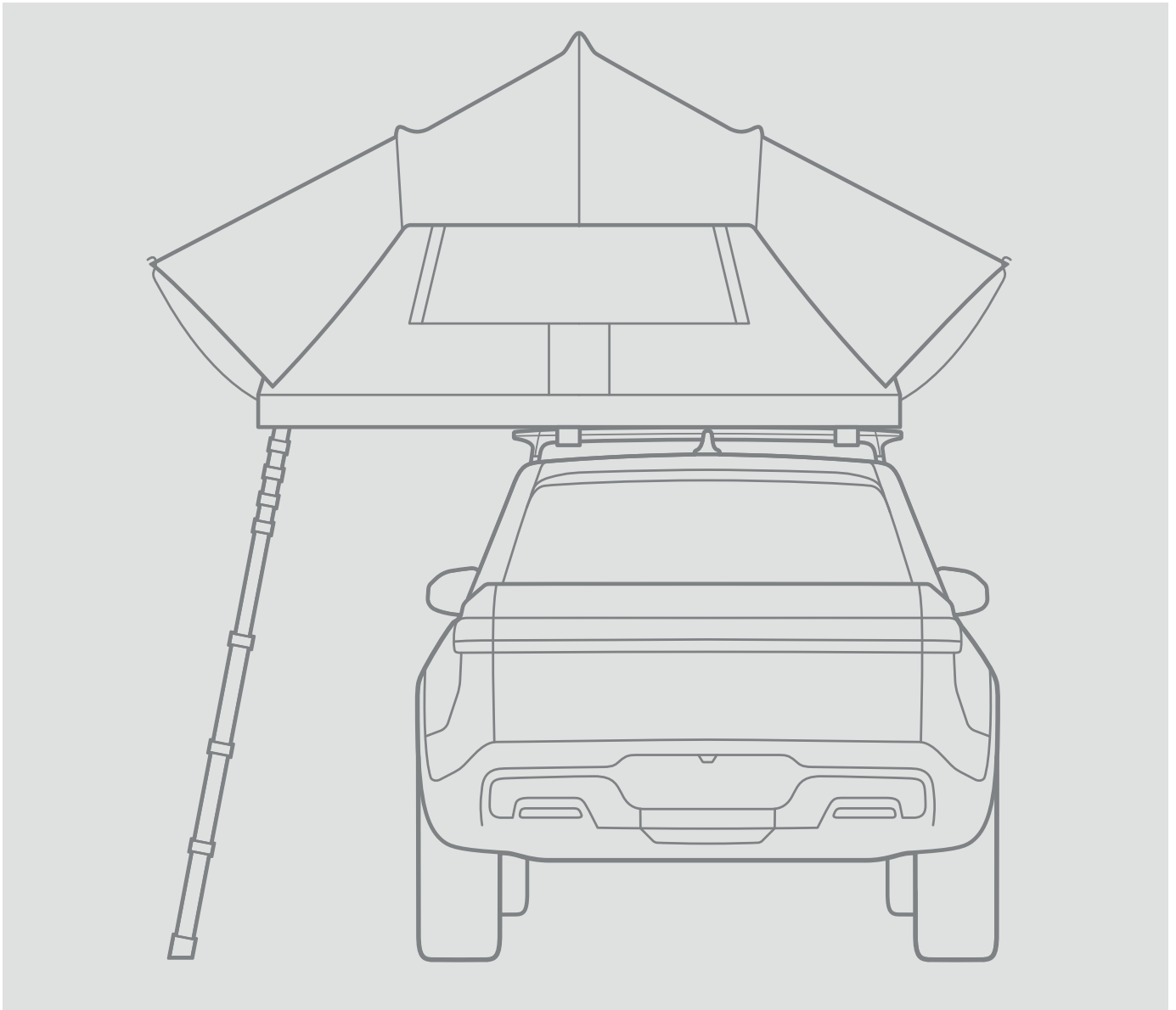


ÉQUIPEMENT D'AVENTURE

# Guide de garantie limitée





© 2022 Rivian Automotive, LLC. Tous droits réservés.

Tous les renseignements contenus dans ce document et tous les logiciels Rivian sont soumis aux droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle de Rivian Automotive, LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses concédants de licence. Ce document ne peut être modifié, reproduit ou copié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de Rivian Automotive, LLC, de ses filiales ou de ses concédants de licence. À moins d'avis contraire, toutes les marques de commerce sont détenues et déposées par Rivian Automotive, LLC, ses filiales ou ses concédants de licence aux États-Unis ou dans d'autres pays. Veuillez visiter le site <https://www.rivian.com/legal/brand> pour en savoir plus sur les marques de commerce et les marques de service de Rivian.

Les logiciels intégrés ou accessibles par le véhicule peuvent utiliser des logiciels libres. Veuillez vous rendre sur <https://www.rivian.com/legal/open-source> pour en savoir plus.

Les images fournies dans ce document sont fournies à titre illustratif uniquement. Selon les détails du produit et la région du marché, les informations contenues dans ce document peuvent apparaître légèrement différentes de votre produit.

# Table des matières

<b>Information pour les consommateurs</b> .....	<b>4</b>
Processus d'assistance à la clientèle Rivian .....	4
Coordonnées du service à la clientèle de Rivian .....	4
<b>Dispositions et conditions générales de la garantie</b> .....	<b>5</b>
Garant .....	5
Limitations et clauses de non-responsabilité .....	5
Produits Rivian de la catégorie Équipement d'aventure couverts .....	5
Conditions de garanties multiples .....	5
Transfert de garantie .....	6
<b>Garantie limitée sur l'Équipement</b> .....	<b>7</b>
Équipement couvert .....	7
Exclusions et limitations .....	8
Annulation de la garantie .....	8
<b>Autres garanties limitées</b> .....	<b>9</b>
Garantie limitée MAXTRAX .....	9
Garantie limitée Yakima .....	9
Garantie limitée des pneus Pirelli .....	10
Fabricants de pneus d'équipement d'origine .....	10
<b>Pièces de rechange</b> .....	<b>10</b>
<b>Modifications de production</b> .....	<b>11</b>
<b>Modifications et renoncements</b> .....	<b>11</b>

# Information pour les consommateurs

## PROCESSUS D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE RIVIAN

Rivian vise à atteindre le plus haut niveau de satisfaction chez ses clients. Nous sommes les mieux placés pour vous aider dans vos besoins d'entretien et de réparation. Pour obtenir un service sous garantie, communiquez avec notre service à la clientèle.

Nous communiquerons ensuite avec vous pour :

1. Choisir la réparation et/ou l'entretien optimal pour l'Équipement d'aventure Rivian (l'« Équipement ») et déterminer si la réparation et/ou l'entretien est couvert par la garantie.
2. Établir l'emplacement, la date et l'heure les plus pratiques pour la réparation et l'entretien.
3. Fournir une estimation de la durée de la réparation et de l'entretien.

Pour l'Équipement qui ne peut pas être facilement retiré de votre véhicule, Rivian vous offrira sans frais supplémentaires un autre moyen de transport pendant la durée de la réparation sous garantie pour une certaine période de réparation. Lorsque Rivian vous informe que les réparations et/ou l'entretien sur l'Équipement ont été effectués, vous êtes tenu de récupérer le véhicule dans les meilleurs délais. Si vous ne pouvez pas récupérer le véhicule dans un délai raisonnable, vous êtes responsable de coordonner la récupération de votre véhicule avec le centre de service Rivian. Le non-respect de cette obligation entraînera des frais supplémentaires non couverts par la garantie. Les frais typiques peuvent inclure, sans limitation, des frais d'entreposage et de location du véhicule. Les autorités fédérales, provinciales ou municipales peuvent exiger le paiement de taxes pour les réparations et les services sous garantie. Rivian n'est pas responsable des taxes sur les réparations et les services sous garantie.

## COORDONNÉES DU SERVICE À LA CLIENTÈLE DE RIVIAN

Voici différentes options pour communiquer avec l'équipe du service à la clientèle de Rivian :

- L'application Rivian.
- Envoyer un courriel à l'adresse : [customerservice.ca@rivian.com](mailto:customerservice.ca@rivian.com).
- Composer le [1 844 RIVIAN1](tel:1844RIVIAN1) / [1 844 748-4261](tel:18447484261).
- Consulter le site <https://rivian.com/support> et utiliser l'option de clavardage.

# Dispositions et conditions générales de la garantie

## GARANT

Rivian Automotive, LLC (« Rivian ») fournira des réparations à l'Équipement pendant la période de garantie applicable conformément aux modalités, aux conditions et aux limitations précisées dans le présent guide de garantie (le « Guide de garantie »). Les garanties de ce Guide de garantie s'appliquent uniquement à l'Équipement, acheté avec votre véhicule ou séparément.

Rivian Automotive, LLC  
14600 Myford Road  
Irvine, Californie 92606  
États-Unis  
[customerservice.ca@rivian.com](mailto:customerservice.ca@rivian.com)

## LIMITATIONS ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

### Limitations et clauses de non-responsabilité

Les garanties contenues dans le présent Guide de garantie sont les seules garanties expresses faites en relation avec l'Équipement.

Les garanties et les conditions découlant des lois fédérales et des lois provinciales, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties et les conditions implicites de vente, de durabilité ou celles découlant par ailleurs par les habitudes commerciales établies ou les usages du commerce, seront limitées dans leur durée dans toute la mesure permise par la loi ou encore seront limitées dans leur durée aux durées de la garantie limitée de l'Équipement (tel que ce terme est défini ci-dessous) dans les juridictions qui n'autorisent pas de limitation de la durée.

## PRODUITS RIVIAN DE LA CATÉGORIE ÉQUIPEMENT D'AVENTURE COUVERTS

Les garanties présentées dans ce Guide de garantie concernent l'Équipement, vendu par Rivian au Canada. Le service de garantie est fourni exclusivement dans les centres de services Rivian au Canada, et dans les 50 États des États-Unis et Washington D.C. Pour connaître l'emplacement de ces centres, veuillez consulter le site <https://rivian.com/support/article/where-are-rivian-service-centers-located>.

## CONDITIONS DE GARANTIES MULTIPLES

Les modalités et conditions de la garantie peuvent varier en fonction de la pièce ou du système couvert. Une garantie pour des pièces ou des systèmes spécifiques est régie par les conditions de la section spécifique applicable de la garantie et par d'autres dispositions générales de la section du Guide de garantie ci-dessous.

## TRANSFERT DE GARANTIE

Une fois l'achat initial effectué, les garanties décrites dans le présent Guide de garantie peuvent être transférées aux acheteurs légitimes ultérieurs de l'Équipement. Avant de procéder à leur achat, ces acheteurs devraient communiquer avec Rivian pour s'informer de leur couverture et vérifier si une ou plusieurs des dispositions de la garantie ont été annulées.

# Garantie limitée sur l'Équipement

L'Équipement acheté avec un véhicule Rivian est généralement couvert pendant une période égale à celle de la garantie complète du véhicule.

L'Équipement acheté séparément du véhicule est couvert pendant une période de deux ans à compter de la date du premier achat au détail.

Les exceptions, exclusions et limitations de ces garanties sont détaillées ci-dessous. Ces garanties couvrent la réparation, le remplacement ou l'ajustement nécessaire pour corriger toute pièce composante Rivian présentant un défaut de matériaux ou de fabrication dans des conditions normales d'exploitation et d'utilisation pendant la période de couverture applicable.

Toute pièce remplacée dans le cadre de cette garantie devient la propriété de Rivian.

## ÉQUIPEMENT COUVERT

L'Équipement énuméré ci-dessous est couvert par la garantie limitée sur l'Équipement.

- Barres de support
- Tapis toutes saisons pour R1T 5 places
- Tapis toutes saisons pour R1S 7 places
- Câble antivol Gear Guard à portée étendue
- Cache-bagages du R1S
- Trousse d'accessoires pour compresseur d'air auxiliaire
- Chargeur portable Rivian
- Torche Rivian + chargeur
- Chapeau de roue de route de 21 po
- Stylo de peinture de retouche
- Tente pour trois personnes
- Configuration des roues et des pneus\*

\* Le garant des pneus pour la configuration des roues et des pneus est Pirelli. Les conditions de la garantie des pneus varient par rapport à la garantie de 2 ans de Rivian. Des détails supplémentaires concernant la garantie des pneus Pirelli sont disponibles ci-dessous.

# EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

La garantie limitée couvrant l'Équipement ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- L'Équipement est modifié sans l'approbation écrite de Rivian.
- L'Équipement est réparé d'une manière qui n'est pas conforme aux exigences de service de Rivian.
- L'Équipement a été soumis à des conditions de course, à une surcharge, à une installation inappropriée, à une utilisation abusive ou inappropriée ou à tout autre stress physique, thermique ou électrique inhabituel, ou a subi un accident, un incendie ou des dégâts causés par l'eau, ou encore a fait l'objet d'une utilisation, d'un entreposage, d'une manipulation ou d'un transport négligents.

En outre, la garantie limitée couvrant l'Équipement ne couvre pas les dommages ou le mauvais fonctionnement de l'Équipement ou de ses pièces composantes lorsque ces problèmes sont causés par :

- Manque d'entretien de routine tel que stipulé dans le guide du propriétaire.
- Négligence de réparation ou réparation effectuée en dehors d'un délai raisonnable.
- Le non-respect et la non-conformité de tous les avis d'intervention du technicien de service.
- Treuillage, remorquage ou transport inappropriés du véhicule.
- Vol ou autre activité criminelle.
- Collisions, accidents et coups reçus d'objets
- Utilisation de l'Équipement à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.

# ANNULATION DE LA GARANTIE

Pour maintenir la couverture de la garantie, il est important de se conformer au guide du propriétaire, au présent Guide de garantie et à tout futur avis d'entretien de votre Équipement. Le non-respect des instructions contenues dans ces documents ou d'éventuelles actions de service peut entraîner l'annulation de la présente garantie limitée. Ces instructions comprennent, sans s'y limiter, la conformité aux avis d'entretien, l'utilisation adéquate de l'Équipement, le respect des exigences en matière de réparation et d'entretien et les mises à jour logicielles.

Aux fins de la garantie limitée, si votre Équipement sort du Canada ou des 50 États des États-Unis et Washington D.C. :

- Sauf là où la loi l'exige, il n'y a aucune couverture de garantie pour l'Équipement vendu ou enregistré en dehors du Canada ou des 50 États des États-Unis et Washington D.C.

Bien que Rivian n'exige pas que tous les services ou réparations soient effectués dans un centre de service autorisé par Rivian ou dans un autre canal de réparation autorisé par Rivian, la garantie limitée couvrant l'Équipement peut être annulée en totalité ou en partie en raison d'une maintenance, d'un entretien ou d'une réparation inappropriés.



# Autres garanties limitées

En plus de la garantie limitée couvrant l'Équipement, les garanties limitées suivantes sont également disponibles.

## GARANTIE LIMITÉE MAXTRAX

Les produits Maxtrax achetés avec votre nouveau Rivian sont garantis par leur fabricant, comprenant notamment les produits énumérés ci-dessous. Les détails de la garantie d'un produit en particulier sont précisés dans la déclaration de garantie applicable, que vous pouvez consulter sur le site Web de Maxtrax.

- Plaques d'adhérence hors route Rivian x MAXTRAX
- Support des plaques d'adhérence hors route Rivian x MAXTRAX

Pour obtenir un service de garantie pour vos produits MAXTRAX d'origine, communiquez avec le service à la clientèle de Rivian pour obtenir de l'assistance ou bien communiquez directement avec MAXTRAX :

MAXTRAX

Téléphone : [+61 7 3265 7777](tel:+61732657777) (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, heure de l'Est de l'Australie)

Courriel : [warranty@maxtrax.com.au](mailto:warranty@maxtrax.com.au)

Site Web : <https://www.maxtrax.com.au/rivianwarranty>

## GARANTIE LIMITÉE YAKIMA

Les produits Yakima achetés avec votre nouveau Rivian sont garantis par leur fabricant, comprenant notamment les produits énumérés ci-dessous. Les détails de la garantie d'un produit en particulier sont précisés dans la déclaration de garantie applicable, que vous pouvez consulter sur le site Web de Yakima.

- Support pour vélo HighRoad de Yakima
- Support pour kayak JayLow de Yakima
- Support pour ski et snowboard FatCat Evo6 de Yakima
- Support pour planche à pagaie/de surf SUPDawg de Yakima

Pour obtenir un service de garantie pour vos produits Yakima d'origine, communiquez avec le service à la clientèle de Rivian pour obtenir de l'assistance ou bien communiquez directement avec Yakima.

Yakima

Téléphone : [888 925-4621](tel:8889254621) (du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h, HP)

Courriel : [support@yakima.com](mailto:support@yakima.com)

Site Web : [yakima.com/support](http://yakima.com/support)

Brochure de garantie : [www.yakima.com/lifetime-warranty](http://www.yakima.com/lifetime-warranty)

## GARANTIE LIMITÉE DES PNEUS PIRELLI

Les pneus fournis avec la configuration des roues et des pneus sont garantis par leur fabricant. Les détails de la garantie limitée d'un fabricant de pneus en particulier sont précisés dans la déclaration de garantie limitée du fabricant concerné, que vous pouvez consulter sur le site Web de ce dernier (indiqué ci-dessous).

Pour obtenir un service de garantie pour des pneus faisant partie de la configuration des roues et des pneus, communiquez avec le service à la clientèle de Rivian pour obtenir de l'assistance ou bien apportez le pneu directement chez un revendeur autorisé du fabricant.

### Fabricants de pneus d'équipement d'origine

Pirelli Tire, LLC  
Consumer Affairs Group  
100 Pirelli Drive Rome, GA 30161  
United States

Téléphone : [800 363-0583](tel:8003630583)

Courriel : [consumer.affairs@pirelli.com](mailto:consumer.affairs@pirelli.com)

Site Web : [www.ca.pirelli.com](http://www.ca.pirelli.com)

Brochure de garantie : <https://www.pirelli.com/tires/fr-ca/voiture/garantie-des-pneus>

## Pièces de rechange

Les réparations sous garantie peuvent recourir à des pièces de rechange afin de réduire la durée pendant laquelle vous êtes privé de votre Équipement. Ces pièces de rechange peuvent être neuves, reconditionnées, remises à neuf ou réparées. Dans tous les cas, toutes les pièces de rechange auront la même garantie limitée que les pièces d'origine et répondront aux normes de Rivian. La décision de réparer, de remplacer ou de fournir des pièces remises à neuf, ainsi que l'état des pièces de rechange, est réservée à Rivian, à sa seule discrétion.

# Modifications de production

Les modifications de production ou les améliorations apportées à l'Équipement neuf n'obligent pas Rivian de mettre à jour l'Équipement déjà fabriqué avec des pièces composantes d'un type ou d'une conception différents, tant que l'Équipement en question fonctionne correctement avec la réparation, l'ajustement ou l'installation de pièces de rechange dans le cadre de la garantie.

La date d'entrée en vigueur indiquée sur la page titre de ce Guide de garantie sera mise à jour si des modifications sont apportées aux conditions de garantie. Les nouvelles conditions de garantie ne s'appliqueront qu'à l'Équipement vendu après cette date.

Rien dans cette garantie ne doit être interprété comme une exigence de remplacement des pièces défectueuses par des pièces d'une conception ou d'un type différents par rapport à la pièce d'origine, tant que l'Équipement fonctionne correctement avec les pièces de rechange.

# Modifications et renonciations

Seul un représentant autorisé de Rivian peut modifier ce Guide de garantie. Rivian peut couvrir plus de frais d'entretien et de réparation que nécessaire, tel qu'indiqué dans ce Guide de garantie. Dans certains cas, le choix de Rivian de proposer de payer les services et les réparations au-delà de la garantie limitée constitue un « Programme d'ajustement ». Dans le cas où Rivian met en place un Programme d'ajustement, Rivian tentera de communiquer avec les propriétaires d'Équipements enregistrés affectés. Les propriétaires peuvent communiquer avec Rivian pour savoir si leur Équipement est couvert par un Programme d'ajustement plus large. Le choix de se prévaloir d'un Programme d'ajustement n'affecte pas le droit de Rivian de payer les réparations et les services au-delà des exigences de la garantie, au cas par cas.

Rivian se réserve le droit d'effectuer des entretiens supplémentaires, d'apporter des modifications à l'Équipement, et de payer les entretiens et les réparations au-delà de ceux couverts par le Guide de garantie sans que Rivian ne soit obligée de faire de même pour les autres Équipements. Ce Guide de garantie ne sous-entend pas que l'Équipement de Rivian contient des défauts ou est entièrement exempt de défauts. Les défauts peuvent être introduits involontairement dans l'Équipement pendant les processus de conception et de fabrication. De tels défauts pourraient nécessiter des réparations. Pour cette raison, Rivian offre la présente garantie limitée sur l'Équipement afin de remédier à tout défaut de fabrication de ce type entraînant un mauvais fonctionnement ou une défaillance d'une pièce de l'Équipement pendant la période de garantie.